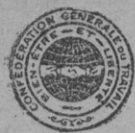


LE RÉVEIL SYNDICALISTE

RÉDACTION & ADMINISTRATION
Rue Arsène-Leloup
NANTES

Abonnement Annuel : 2 francs



L'émancipation
des Travailleurs
sera l'œuvre
des Travailleurs
eux-mêmes

Organe Officiel des Syndicats Ouvriers de Nantes et de la Région

(Rédigé et composé exclusivement
par les Camarades syndiqués)

☎ TÉLÉPHONE 5.88 ☎

PARAISANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

LA STABILISATION DU FRANC

doit-elle entraîner une augmentation du prix de la vie ?

La stabilisation du franc que la C. G. T. réclamait dès le début de 1926 est enfin réalisée.

Quelles conséquences va-t-elle entraîner ?

Sera-t-elle suivie, comme certains le prétendent, d'une hausse des denrées ?

Mais oui, déclarent, avec leur habitude mauvaise foi nos détracteurs systématiques, la C. G. T. elle-même le disait dans son manifeste de 1926. La question est assez importante pour qu'on s'y arrête.

* *

Tout d'abord il est une chose évidente, c'est que le coût de la vie est en relation directe avec la valeur de la monnaie.

Rien de plus facile à comprendre, d'ailleurs. Voici un objet qui était estimé 100 francs lorsque le franc valait 20 sous. Lorsque le franc est tombé à 10 sous, logiquement il en fallait 200 pour avoir le même objet. Et il en faut 500 aujourd'hui que le franc ne vaut plus que 4 sous.

Au fond, toute la confusion vient de ce que le mot " franc ", depuis 10 ans, désigne, non une valeur fixe, mais une valeur essentiellement variable.

Logiquement, lorsque notre unité monétaire a commencé à se déprécier, elle aurait dû changer de nom.

* *

Donc, à mesure que le franc diminue, il en faut davantage pour acquérir la même quantité de marchandises.

Mais dans la pratique la hausse des prix va moins vite que la dégringolade de la monnaie. Elle a toujours un retard de plusieurs mois. Ce retard est d'autant plus grand que la chute du franc est plus rapide.

C'est ainsi, par exemple, qu'en Juillet 1926 au moment où la livre sterling valait 240 et où le franc était à 0 10, l'indice du coût de la vie tournait autour du coefficient 6 alors que le franc était au 1/10 de sa valeur.

Si l'on avait stabilisé à cette époque, il est certain que le coût de la vie aurait atteint plus ou moins vite le coefficient 10 qui correspondait à la dévaluation du franc.

* *

Mais il n'en est pas du tout de même aujourd'hui. Il y a 18 mois que le franc vaut 4 sous. Durant ce délai, les denrées ont eu le temps de s'adapter à cette valeur du franc. Et, en effet, le coût de la vie s'élève environ au coefficient 5,5.

Il n'y a donc aucune raison sérieuse de hausse. S'il s'en produisait une cependant elle pourrait être due à d'autres causes : augmentation des impôts indirects ou des tarifs douaniers et surtout àpreté au gain de la part des mercantis, mais elle ne serait, en aucune façon, la conséquence de la stabilisation.

APRÈS LA CATASTROPHE de Roche-la-Molière

Pour les familles des victimes

APPEL A LA CLASSE OUVRIÈRE

Aux organisations syndicales de toutes industries.

Encore une fois, la corporation minière vient d'être cruellement frappée.

Après Merlebach, Saint-Eloy, Cransac, sans compter ceux qui tous les jours tombent sur le champ de travail, la terrible catastrophe de Roche-la-Molière vient d'augmenter la liste déjà longue de cinquante nouvelles victimes.

Décrire ici le triste sort du mineur qui, chaque jour, et à toute heure de la journée, est obligé de lutter contre les dangers qui le menacent, aggravés très souvent par la négligence des Compagnies, nous estimons que c'est inutile pour l'instant.

La Fédération nationale des Mineurs suivra de près ceux qui sont chargés de conduire l'enquête, afin d'être fixée sur les causes qui ont pu déterminer une aussi horrible catastrophe occasionnant la mort de cinquante des nôtres.

Mais cette action, que nous mènerons sans faiblir, ne doit pas nous faire oublier que nos malheureux camarades laissent des veuves et de nombreux enfants dans le plus complet dénuement.

Il faut que toute la classe ouvrière organisée manifeste, sans attendre, sa solidarité entière aux veuves et aux enfants de toute nationalité : Français, Polonais, Italiens et Algériens.

La Fédération du sous sol s'adresse à elle pour leur venir en aide.

Elle a la certitude qu'elle sera entendue. Que leur douleur inconsolable soit au moins adoucie par l'aide pécuniaire que

Aux consommateurs d'y veiller et de se défendre.

* *

La stabilisation doit au contraire nous conduire rapidement à une période de stabilité des cours qui favorisera la reprise de l'activité économique que la classe ouvrière attend avec une légitime impatience.

A la faveur de cette reprise nous devons nous préparer à combattre pour obtenir enfin des salaires en rapport avec le coût de la vie.

Comme conséquence de la stabilisation, l'Etat s'apprete à multiplier par 5 les traitements touchés en 1914 par les gros fonctionnaires.

Combien de salaires ouvriers sont encore au-dessous de ce coefficient ?

C'est l'action syndicale, et elle seule, qui pourra, si elle est appuyée par la majorité des travailleurs, arracher les réajustements qui s'imposent.

pas un de nous ne manquera de leur apporter.

Pour cela souscrivons, et vite !

Le Bureau Fédéral,
VIGNE, BARD, PANISSAL.

La C. E. de l'Union Locale des Syndicats confédérés de Nantes, douloureusement émue par l'épouvantable catastrophe de Roche-la-Molière qui a coûté la vie à plus de 50 travailleurs de la mine, fait sien l'appel à la solidarité de la Fédération des Mineurs en faveur des familles des victimes.

La Commission Exécutive demande aux syndicats et aux syndiqués de répondre à l'appel à la solidarité dans la plus large mesure possible.

Adresser les fonds, soit à la Fédération nationale des travailleurs du sous-sol et similaires, 211 rue Lafayette. Paris (10^e) compte chèque postal n° 334-43, ou au Secrétariat de l'Union Locale, au camarade Rochet, qui se chargera de les faire parvenir à la Fédération des Mineurs.

L'Union Locale.

Dans la mare aux Requins

Les beautés des Conventions avec les Compagnies de chemins de fer.

Nous avons déjà dénoncé ici ces fameuses Conventions de 1921 qui attribuent à l'Etat toutes les charges et aux Compagnies tous les avantages.

Voici encore un exemple entre 1.000 qui prouve combien les Compagnies sont larges lorsque... c'est l'Etat qui paie.

* *

Nous plaçons aujourd'hui sous les yeux de nos lecteurs un état des frais engagés par la Compagnie P. L. M. à l'occasion de la tournée effectuée par la Commission de réception de la ligne de Monétran à Saint-Florentin.

Ces dépenses qui sont à la charge de l'Etat, aux termes des conventions de 1921 (chapitre I, article 5), en voici le détail :

Ligne de Monétran - Saint-Florentin
Dépenses faites à l'occasion de la tournée de la Commission de réception les 4 et 5 octobre 1926.

Dépenses à la charge de l'Etat (Chapitre I, article 5)	
M. Z..., maître d'hôtel à A..., 16, rue du Temple, 65 repas, y compris café et liqueurs.....	2.275 »
Eaux minérales, 23 à 6 fr...	69 »
	2.334 »
Service 8 %.....	187 50
	2.531 50

Mlle Z..., concessionnaire du buffet de la gare à A..., 10 repas (y compris café, liqueurs et pourboires) des agents du train de réception à 17 fr.....
 170 » |

M. Z..., mécanicien à A..., pour transport des membres de la commission de réception et des invités à la reconnaissance de la ligne, de la gare d'Auxerre-Saint-Gervais au restaurant et retour : 2 autobus à 60 fr.....
 120 » |

M. Z..., chef de bureau à la construction, 85 cigares à 1 fr.75
 148 75 |

10 paquets de cigarettes à 3 fr. 50
 35 » |

20 boîtes d'allumettes à 0,30
 6 » |

Voiture pour le transport du matériel nécessaire pour compléter le procès-verbal de reconnaissance.....
 20 » |

M. Z..., chef de bureau à la construction, fournitures pour la reproduction des menus du déjeuner de réception :

6 plaques photographiques, 18 x 24 à 5 fr.
 30 » |

3 plaques de verre 24 x 30 à 2 fr. 50
 7 50 |

Diaplan premier choix calibré Glycerine 01.500 à 34 fr.....
 25 » |

Produits divers.....
 24 70 |

104 20

Soit un total général de : 3.145 fr. 45.

Comme on le voit aucun détail n'est oublié. L'Etat est bon prince...

Mais, tout de même, pas au point de payer, aux lieux et places des grands réseaux, quelques bouteilles d'eau minérale, des voyages en autobus, des cigarettes, des allumettes, des produits photographiques, etc., sans oublier « la voiture pour le transport du matériel nécessaire pour compléter le procès-verbal de la reconnaissance ».

(D'après la Tribune du Fonctionnaire).

Appel à la Solidarité

Depuis le 13 Juin les camarades Granitiers de Saint-Marc-le-Blanc (Ille-et-Vilaine) sont en grève pour demander le respect des décisions prises par la Commission arbitrale, nommée d'accord avec les patrons.

Les patrons se refusent à appliquer sa décision.

Les grévistes font appel aux gros sous des travailleurs. Les Syndicats de la Loire-Inférieure auront à cœur de répondre favorablement à cet appel.

Envoyer les fonds au Secrétaire de l'U. D. qui les transmettra ou au Camarade Goby, secrétaire du Cartel de la Pierre, Saint-Marc-le-Blanc (Ille-et-Vilaine).

A. PÉNEAU.

Méthodes unitaires

Le camarade Marty-Rollan, délégué par la C. G. T., devait commenter la loi sur les assurances sociales, à la Bourse du Travail de Rouen, le vendredi 22 juin. Les organisateurs de la réunion, estimant que la question devait intéresser tous les travailleurs, sans distinction de tendances, avaient largement ouvert les portes de la salle après avoir convoqué « la population » par tracts et affiches. Cette attitude libérale, loin d'être appréciée par les unitaires, fut une occasion pour ces derniers de montrer leur talent « de fauteurs » de troubles et de bagarres.

A 21 heures, plus de 300 auditeurs s'apprêtaient à écouter avec attention l'exposé de Marty-Rollan. Dans le fond de la salle, cependant, une trentaine d'assistants à l'allure suspecte s'étaient massés et, dès le début de la séance, la preuve fut acquise qu'à l'encontre de l'immense majorité de l'assemblée, ce noyau unitaire était venu là dans l'unique but de saboter la réunion et de manifester sa haine pour la C. G. T. Néanmoins, le bureau fut formé sans encombre et, dans un calme presque complet, les camarades Reine et Guiader, du bureau de l'U. D., purent exposer le but de la réunion et présenter l'orateur. Les applaudissements nourris qui saluèrent leurs allocutions prouvèrent aux unitaires qu'ils n'étaient pas en force. Aussi ces messieurs décidèrent-ils d'employer les méthodes qui leur sont chères. Lorsque Marty-Rollan parut à la tribune, ils tentèrent de couvrir sa voix sous leurs clameurs habituelles : « Unité... Vendu... Traître... Complice de Jouhaux... etc... » On connaît la litanie. Elle est d'ailleurs invariable et ne souffre pas de nouveauté. Élevant le ton, Marty-Rollan voulut commencer sa conférence. Alors il se produisit un fait qui éclaira d'un jour particulièrement cru la mentalité de nos unitaires.

Alors que l'orateur n'avait pas prononcé une seule parole contre la C. G. T. U. alors qu'il avait commencé son exposé en affirmant sa seule intention de mettre les travailleurs au courant des avantages que pouvait leur procurer la récente loi, un individu monta, le sourire aux lèvres, sur la tribune et, au moment où l'orateur, très calmement, s'apprêtait à lui demander ce qu'il voulait, le digne représentant de la C. G. T. U., avec une souplesse et une rapidité qui témoignaient d'une longue expérience, saisit Marty-Rollan aux épaules et lui porta un violent coup de tête sous le menton. Se dégageant aussitôt, notre camarade empoigna son agresseur et l'envoya rouler au bas de la tribune. Mais c'était le signal de la bagarre ; avant que les assistants, littéralement suffoqués en présence de cet acte inqualifiable, aient eu le temps de se ressaisir, les mousquetaires se ruèrent, les poings en avant, et il va sans dire que le désordre fut tout de suite indescriptible. Plusieurs de nos camarades, qui avaient voulu s'interposer, furent brutalement frappés et il fallut l'intervention de la police pour mettre fin à cette scène de sauvagerie. Mais alors, par exemple ce ne fut pas long ! Alors que quelques instant auparavant les « farouches et vaillants » unitaires menaçaient de tout détruire, la société capitaliste y comprit, et — pour se faire la main, sans doute — commençaient par brutaliser des prolétaires comme eux. L'apparition de six agents cyclistes, de six malheureux « défenseurs de l'ordre bourgeois », suffit à rendre ces « révolutionnaires » doux comme des moutons. Ils n'essayèrent même pas de résister et ce fut avec un empressement vraiment remarquable qu'ils vidèrent les lieux !

Les « bourgeois » peuvent dormir tranquilles... Ce ne sera pas encore « demain » que le ciel s'embrasera des lueurs rouges du Grand Soir !...

Quoi qu'il en soit, les incidents que je viens de relater comportent un enseignement précieux. En effet, les feuilles « unitaires », voire « autonomes », ne se lassent pas de stigmatiser avec virulence la lâcheté des confédérés qui, redoutant le « verdict des masses », « palabrent en vases clos » et fuient la contradiction « loyale » des orateurs unitaires et... « autonomes ». A force d'entendre répéter ces sornettes, des camarades mal informés pourraient leur accorder quelque crédit. C'est pourquoi il est bon que des faits probants — comme ceux que j'ai évoqués ci-dessus — soient portés à la connaissance des lecteurs de nos journaux syndicalistes. La connaissance de ces faits leur fera comprendre pourquoi nous n'ouvrons pas toujours à deux battants, et sans contrôle, les portes de nos salles de réunion. Après quelques expériences comme celle de Rouen, comme celles de Paris (au fameux meeting des 8.000), comme celle de Marseille, on conviendra que nous puissions devenir enclins à quelque prudence. Les honnêtes gens, après tout, ont le droit, et même le devoir, de se protéger contre ceux qui n'hésitent pas à employer les méthodes des apaches, et les syndicalistes ne sont pas obligatoirement des adeptes du corps à corps ou du combat « à la loyale ».

E. GUIADER,

du Bureau de l'U. D. de la Seine-Inférieure
(Extrait de la Tribune du Fonctionnaire).

Ah ! si les Employés voulaient ?

A propos de la Semaine Anglaise

Où si les Employés voulaient se grouper au sein de notre organisation syndicale, ils verraient avant peu de temps aboutir bon nombre de réformes qui les intéressent au plus haut point.

Est-il utile de rappeler la réunion du 6 juin dernier où les Employés sont venus en foule, puisque les deux salles du café de l'Avenir étaient pleines.

Cette réunion a certainement contribué pour beaucoup au succès de l'action engagée en vue de l'obtention de la semaine anglaise, le lundi matin et, sous peu, nous verrons certainement un accord intervenir.

Il n'y a pas de doute, si les Employés continuent à suivre nos réunions avec la même attention, le syndicat leur obtiendra bien d'autres améliorations qu'ils attendent d'ailleurs avec impatience : salaires meilleurs, suppression des heures supplémentaires, délacongé et repos dominical dans l'alimentation et dans la chapellerie, etc.

Mais ce qu'il faut pour que le syndicat réussisse dans ses démarches, c'est que nos camarades ouvriers nous fournissent en quelque sorte leur appui moral en s'abstenant d'acheter dans toutes les maisons qui ouvrent le dimanche ou même le lundi matin d'ici qu'un accord définitif soit intervenu ; le syndicat du commerce travaillant de son côté, nos camarades de l'industrie travaillant du leur, nous verrons bientôt nos camarades obtenir des réformes analogues à celles obtenues dans d'autres villes, telle que Bordeaux.

Mais comme je le dis en tête de cet article, il faut que nos camarades viennent en masse au syndicat, seul groupement qui puisse les conduire à l'émancipation totale.

Camarades Employés, tous au syndicat.

Le Secrétaire : BILLARD.

Classe contre Classe

C'est la formule nouvelle, le mot d'ordre magique qui s'étale en caractères énormes sur les affiches et aux manchettes des journaux bolchevistes.

Pas de contrat, pas de collaboration, encore moins de collusion avec l'adversaire capitaliste et réactionnaire. Classe contre classe, programme net et séduisant, voyons donc comment ils l'exécutent.

**

Classe contre classe...

Le Parti Bolcheviste sciemment et de propos délibéré assure l'élection de 50 représentants avérés du capitalisme et de la pire réaction.

A Dunkerque il assure le triomphe du Président de la Chambre de Commerce contre un travailleur socialiste.

A Roubaix on le voit fraternellement associé au célèbre Consortium du Textile pour abattre le Maire socialiste Lebas.

Au Creusot il ne se console pas de n'avoir pu faire passer le candidat de Schneider contre Paul Faure.

Classe contre classe, vous dis-je...

**

Il y a quelque temps le roi d'Afghanistan oppresseur de son peuple, entretenu richement aux frais de ses malheureux sujets, était reçu à Berlin par le gouvernement du Reich.

A cette occasion le « Le Drapeau Rouge » organe du Parti Communiste Allemand le traita d' « agent de l'impérialisme allemand ». Il exprima son indignation « communiste » des réceptions qui furent données en son honneur.

Plus récemment lors de sa visite à Paris, le roi d'Afghanistan fut reçu à la Chambre de Commerce et protesta avec véhémence contre l'accueil qui lui fut fait par le gouvernement de la République.

Or, en quittant Paris, le satrape oriental se rendit... devinez où ?.. à Moscou, où il fut reçu en grande pompe par le gouvernement ouvrier et paysan.

Des photos suggestives nous le montrent en compagnie de Kalinine, Président de l'U. R. S. S. flanqué de Vorochiloff, ministre de la guerre des Soviets qui le conduit « devant la garde d'honneur, composée des soldats de l'armée rouge ».

Ailleurs Kalinine, très « lutte de classe » et le royal camarade d'Afghanistan suivent d'une loge de l'aérodrome, le vol des avions de l'armée rouge.

Le roi a quitté l'U. R. S. S. emportant un sabre et un poignard que Vorochiloff lui a offerts au nom du Comité Révolutionnaire Militaire.

Voilà au moins de la lutte de classes !! Lorsque Jouhaux et consorts vont siéger au Conseil National Economique ou au Bureau International du Travail pour y défendre pied à pied les intérêts ouvriers contre les représentants du Patronat, ils font, eux, de la pire collaboration de classe.

**

La scène se passe à Colmar.

A l'issue du procès des autonomistes, l'avocat bolcheviste Berihon, prolétaire à 300.000 francs par an, fait le tour de la place, porté en triomphe par deux robustes curés.

Symbole vivant du Communiste implacablement dressé contre la Réaction ?

Lire et faire lire

LE PEUPLE

Journal Quotidien du Syndicalisme

Une belle promenade en perspective

Nous sommes heureux d'annoncer à nos camarades de la Bourse du Travail que le Syndicat des Employés organise pour le Dimanche 12 août 1928, une Grande Excursion à Nort-sur-Erdre au profit de sa Caisse de Chômage.

L'Orchestre Toscano bien connu des Nantais se fera entendre au cours du voyage dans les meilleurs morceaux de son répertoire.

Une prairie sera réservée à Nort pour le pique-nique et on trouvera au buffet toutes les provisions nécessaires pour celui-ci (sauf le pain).

Nul doute que nos camarades assistent nombreux à cette excursion qui, tout en leur permettant de faire une superbe promenade, leur permettra également de passer une bonne journée à la campagne.

Le départ de Nantes se fera à 7 h. 1/2 quai de Versailles ; départ de Nort le soir à 17 h. 30.

Le nombre de places étant limité, il sera prudent de les retenir à l'avance. On trouvera des cartes : Café de Toulouse, place du Commerce, Café des Amis Réunis, place Bretagne et Café de la Martinique, rue des Halles, à partir du 22 Juillet.

Aux Charbonniers d'Usines

Fréquemment des camarades Charbonniers, non encore syndiqués, viennent nous demander des renseignements sur des affaires concernant le travail, les salaires, accidents, etc.

Et bien, camarades non syndiqués, avons-nous quelquefois refusé de vous renseigner ?

Nous est-il arrivé de répondre au camarade : puisque tu n'es pas syndiqué, pourquoi t'adresse-tu à nous ?

Autant de questions auxquelles nous répondons non.

Alors, si étant inorganisé tu t'adresses au syndicat, c'est donc que tu reconnais qu'il a son utilité.

Et oui, le syndicat est utile, les patrons eux le reconnaissent, la preuve c'est qu'ils sont tous syndiqués.

Qu'attends-tu pour venir avec nous ?

Ne te rends-tu pas compte que les contrats de travail passés ne sont respectés que si la répartition de travail est mieux faite, s'il n'y a pas, ou très peu de renvois, si tu as obtenu des augmentations de salaires, en un mot les améliorations en général dont tu bénéficies en ce moment, tu les dois à l'organisation syndicale qui a su défendre tes intérêts et non au désintéressement de la classe qui t'exploite.

Ainsi donc, camarades non syndiqués, réfléchissez et vous comprendrez que votre place est parmi nous, dans le syndicat.

Venez grossir nos rangs, donnez, par votre adhésion au syndicat, plus de force morale à l'organisation qui déjà a amélioré votre situation et avec nous tous venez rechercher les moyens pratiques d'obtenir plus de bien être vous et les vôtres.

Plus nous serons nombreux, plus nous serons puissants et pourrons faire triompher nos revendications.

J. BIVAUD.

La C. G. T. U. rend hommage au B. I. T.

Les militants des organisations confédérées connaissent la richesse des informations que leur fournit depuis quelques années le Bureau International du Travail. Aussi sans être liée le moins du monde à cet organisme, la C. G. T. n'a-t-elle cessé depuis sa fondation de lui apporter son appui et de travailler au développement de l'influence qu'il peut avoir dans l'amélioration des conditions de travail dans tous les pays.

C'est encore un crime aux yeux de MM. les unitaires et communistes, pour qui le Bureau International n'est qu'une des voies par lesquelles la C. G. T. « trahit » tous les jours la classe ouvrière. C'est du moins ce qu'on imprime et ce qu'on déclare dans les réunions. Mais cela n'empêche pas nos braves unitaires de lire avec soin la documentation qui émane du B. I. T. et d'en faire leur profit au point de reproduire cette documentation dans leurs propres organes, sans en indiquer la source bien entendu, car l'hommage rendu au B. I. T. serait ainsi trop complet. Si vous en voulez la preuve, vous n'avez qu'à consulter le *Droit Ouvrier* publié par l'officine de la rue Grange-aux-Belles, numéro de juin 1928 vous y lirez une information relative à une question d'hygiène industrielle recopiée des *Informations sociales* du B. I. T. (numéro du 28 mai 1928, p. 335). Le copiste unitaire prit seulement la peine de modifier l'introduction écrite par le rédacteur du B. I. T. en disant : « Nous tirons du périodique allemand *Das System*, etc... » Or, s'il a voulu ainsi se dispenser de rendre hommage publiquement à un organisme que l'on condamne d'autre part.

Farceurs.

De la Tribune du Fonctionnaire.

Chez les Instituteurs

Le 28 Juin, les 1^{er} et 5 Juillet, les membres du Syndicat Confédéré des Instituteurs de la Loire-Inférieure ont tenu leurs Assemblées générales à Saint-Nazaire, Châteaubriant et Nantes.

Après avoir adopté à l'unanimité le rapport moral et le rapport financier qui attestent la prospérité de l'organisation, ainsi que la belle activité des jeunes militants placés à sa tête, les assistants ont procédé à l'examen de diverses questions professionnelles.

En présence des menaces formulées contre les fonctionnaires dans la récente déclaration ministérielle ils ont exprimé leur volonté de conserver le droit syndical et manifesté leur inébranlable attachement à la C. G. T.

Douloureusement émus par la catastrophe de Roche-Molière, ils ont tenu à adresser leurs condoléances aux familles des victimes et versé 100 francs à la souscription ouverte par la Fédération Confédérée des Mineurs.

Ils ont enfin enregistré avec une légitime fierté le magnifique succès obtenu par la souscription ouverte par le syndicat en faveur de la grève de Trignac : le montant des sommes versées par les Instituteurs du département approche de 5.000 francs.

Cela prouve qu'en Loire-Inférieure la solidarité n'est pas un vain mot pour les instituteurs syndiqués.

LA MONTAGNE

Mise au point

Sans vouloir engager de polémique il est obligatoire à certains moments de dénouer les manœuvres et d'éclaircir les déclarations de ceux qui s'intitulent à La Montagne les seuls défenseurs de l'Ecole laïque. Le bilan de la Société de Bienfaisance des Ecoles laïques, publié dans la presse, déclare que cette Société fut fondée par le Comité Républicain, voici donc l'aven formel qui démasque les soi-disants loyaux qui le reniaient obstinément hier et qui, oubliant aujourd'hui volontairement de dire que la Société de Bienfaisance des Ecoles laïques n'est autre qu'une filiale du Comité Républicain.

Il y a quelques années, en raison de plusieurs demandes d'adhésion de pères de familles et de travailleurs désirant apporter leur concours moral et financier à la Société de Bienfaisance des Ecoles laïques, l'on modifia les statuts de façon que ces travailleurs au passé de laïc irréprochable se voyaient considérés indésirables à collaborer et à défendre au sein de cet organisme les intérêts de la laïcité. Je comprends naturellement que par honte d'une modification apportée par hostilité à la Société d'Education Ouvrière au détriment de la laïcité, l'on ne rendit pas réponse officiellement à tous ces travailleurs du motif de leur refus d'adhésion, ce qui aurait été cependant la plus élémentaire des marques de politesse.

Je m'excuse d'être revenu quelques années en arrière, mais cette constatation était nécessaire. Ce doit être évident que ceux qui prétendent défendre en toute impartialité l'Ecole laïque à La Montagne tentent au contraire, à l'exemple de la pieuvre lorsqu'elle a saisi une proie, de se l'approprier.

En raison de l'intransigence de ceux qui semblent ignorer que tous ces travailleurs groupés au sein de leur organisation syndicale réclament, d'accord avec les instituteurs et la C. G. T., toutes les institutions laïques, je crois, qu'au cours du prochain Congrès de la Fédération laïque des œuvres scolaires et post-scolaires de la Loire-Inférieure, tous les délégués devraient s'emouvoir de la déplorable situation dans laquelle se trouve à La Montagne ces nombreux travailleurs et pères de familles et mettre fin à un état d'esprit contraire aux principes mêmes de la laïcité car j'estime qu'une Société de Bienfaisance des Ecoles laïques doit s'inspirer exclusivement des droits et de la défense des Ecoles laïques et non servir les causes d'un parti politique.

Je déclare qu'à La Montagne la Société de Bienfaisance des Ecoles laïques, qui fait d'ailleurs appel au concours des élèves des Ecoles laïques pour l'organisation de fêtes, n'a pas le droit de refuser l'adhésion de travailleurs et de pères de familles dont le seul défaut, aux yeux de ces gens bien pensants, est d'appartenir à la Société d'Education Ouvrière, groupement placé directement sous l'égide des organisations ouvrières à base syndicale qui considèrent que les cléricaux sont toujours les ennemis sociaux et ceux de la laïcité.

BABIN, Jean.

**SYNDIQUÉS,
SOYEZ COOPÉRATEURS**

Consommateurs, défendez-vous !

La stabilisation ne peut servir de prétexte au renchérissement du coût de la vie

Les Syndicats confédérés de Nantes ont toujours approuvé la C. G. T. en réclamant avec elle la stabilisation de la monnaie.

La position prise sur cette question par la presque unanimité des parlementaires, a démontré que la C. G. T. avait raison.

Mais elle a démontré que rien ne pouvait justifier la hausse des prix et que, si une tentative de ce genre se manifestait, ce ne serait qu'un prétexte profitable à ceux qui exploitent toutes les occasions sur le dos des travailleurs.

Nous avons encore en mémoire la montée de la livre sterling qui servait d'argument aux mercantis, ensuite la baisse de la livre servait à nouveau d'occasion pour justifier la hausse des prix.

Le mauvais temps, le beau temps, tout en un mot devient profitable aux spéculateurs.

Les travailleurs en ont assez.

Si, à la faveur de la stabilisation légale de la monnaie — n'impliquant en rien le renchérissement de la vie — une tentative de hausse se dessinait, les travailleurs et les ménagères devraient énergiquement protester.

La passivité des consommateurs devant les revalorisateurs de la vie chère serait coupable.

L'Union des Syndicats confédérés de Nantes fait appel à la vigilance de la classe ouvrière. Elle lui demande de ne pas accepter avec indifférence les réflexions classiques des profiteurs. « Ça augmente, c'est de la faute à la stabilisation ». Le bon temps des profits faciles occasionnés par les variations des changes doit se terminer.

La stabilisation faite au cours du franc, ne peut servir de paravent à de nouvelles manœuvres tendant à l'augmentation du coût de la vie.

Consommateurs, vous êtes prévenus, défendez-vous !

L'U. L.

Comité Général

DU 20 JUIN 1928

La séance est ouverte à 18 h. 45 sous la présidence du camarade Fauconnier, Tabacs, assisté des camarades Lebel (Imprimerie) ; Rocher (Métaux) ; secrétaire de séance : le camarade Maillard.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la réunion du 17 avril qui est adopté sans opposition.

Correspondance. — Lettres de syndicats divers demandant des timbres ou renseignements.

Demande d'admission et de timbres des syndicats suivants :

- 1^o Syndicat des Employés Civils des Etablissements de la guerre (Nantes) ;
- 2^o Syndicat des Agents du Contrôle d'assiette et de perception des Douanes ;
- 3^o Syndicat des Agents techniques de la Marine (Indret) ;
- 4^o Syndicat des Employés Civils des Services Techniques et Administratifs de la Guerre (Region de Nantes).

Le C. G. à l'unanimité prononce l'admission à l'U. L. des syndicats ci-dessus désignés.

Appel à la solidarité de l'U. L. de Saint-Nazaire pour les grévistes de Trignac ; le Comité Général à l'unanimité vote à titre de premier secours la somme de 500 francs, après intervention

du Camarade Péneau disant que le travail ne pourra reprendre normalement avant le 15 juillet.

Pour les Assurances Sociales

Le Secrétaire dit que la C. E. a décidé d'organiser une réunion sur les **Assurances Sociales** et les Caisses primaires ; à cet effet, dit-il, le concours d'un camarade compétent est indispensable ; dans l'esprit de la Commission, dit le secrétaire, il s'agit d'une causerie éducative qu'il propose de réserver aux membres des Conseils syndicaux auxquels on demanderait au conférencier d'exposer notamment la création, la question des caisses dites primaires, les frais bien entendu seront supportés par l'U. L. La Commission propose de s'adresser au camarade Buisson, secrétaire de la Fédération des Syndicats d'Employés, adopté à l'unanimité.

Pour la date et l'heure, le C. G. donne mandat au secrétaire qui doit se rendre sous peu à Paris de s'entendre avec le camarade Buisson.

Le Réveil Syndicaliste

Le Secrétaire fait connaître les réponses reçues des syndicats d'où il résulte que la vitalité du R. S. est assurée sans que le budget de l'U. L. soit trop grevé.

A la demande du camarade Ricou, le secrétaire dit que la publicité prise est pour l'année, soit pour dix numéros, le R. S. paraissant en été à deux reprises à cheval sur deux mois.

Les Travaux de l'Erdre

Le secrétaire dit qu'à la suite du changement de Maire à Nantes, il a paru utile à la C. E. et au Comité Intersyndical du Bâtiment Confédéré de renouveler auprès du nouveau Maire de Nantes la démarche qui avait été faite pour l'ouverture d'un chantier de travaux de l'Erdre.

A cet effet la même délégation s'est rendue auprès du Maire de Nantes auquel elle exposa les raisons qui la guidaient en vue d'obtenir l'ouverture prochaine des travaux. Il résulte, dit le secrétaire, des déclarations du Maire de Nantes, qu'assistait M. Veil, premier adjoint, que les travaux commenceront dans un laps de temps assez rapproché. Le secrétaire indique que ce résultat est dû à l'U. L. et aussi grâce à l'action des Syndicats Confédérés du Bâtiment.

Le Secrétaire des Scieurs Mécaniques se plaint des heures de dérogations accordées dans cette industrie. Le Secrétaire dit que les maisons ont été signalées, des contraventions ont été faites par l'Inspecteur du Travail ; pour les cas d'espèces il faudra les mettre au point et les signaler à nouveau.

Le Secrétaire souhaite la bienvenue au Camarade Mesnil, Secrétaire Général du Syndicat des Instituteurs de la Loire-Inférieure et lui donne la parole.

Le Camarade Mesnil fait alors un exposé très détaillé des travaux du Congrès International des Instituteurs qui s'est tenu à Berlin et des visites éducatives qui ont été faites dans plusieurs villes d'Allemagne. Nous publierons cet intéressant rapport dans le prochain numéro du R. S.

Disons cependant aujourd'hui que l'exposé du camarade Mesnil fut écouté dans le plus grand silence, les applaudissements qui soulignèrent la fin de son rapport lui ont montré que les organisations de l'U. L. appréciaient hautement et les buts et les travaux du Congrès.

41 syndicats étaient représentés par leurs délégués et les Conseils syndicaux.

Le Secrétaire : ROCHET.

Le Gérant : R. ROCHET.



IMPRIMERIE OUVRIÈRE. — NANTES.

AU MIMOSA

Couronnes Mortuaires

Médaille d'Or - Téléph. 125-74

GOUHIN-GOHIER

1, Place Royale — NANTES

A LOUER

Les Contrats de Publicité sont

comptés pour 10 numéros

par an

Café de la Réunion

J. CLÉRO

25, Rue Voltaire - NANTES

VINS BLANCS DE CHOIX

Aux GALERIES de CHANTENAY

A. LEROUX

38, place Jean-Macé - CHANTENAY-s/-LOIRE

Tissus - Confections

Chapellerie-Bonneterie-Liasses, etc.

Prix sans Concurrence R. C. Nantes 4.319 bis

Cycles BRITANIA

VENTE EN GROS :

3, Place Edouard-Normand

NANTES

CAFÉ AMELINE

Place du Sanitat

Consommations de 1^{er} Choix

Agencement pour Buffet et Excursions

Maison ETOURNEAU

12, Quai du Port-Maillard, 12

NANTES

Électricité - Fournitures pour installations
— d'éclairage —

Prix avantageux aux ouvriers électriciens R. C. Nantes 5.775

AUX GALERIES SAINT-SIMILIEN

J. GUILLOUX, INGÉNIEUR A. M.

1, rue Léon-Jamin - NANTES

SPÉCIALITÉS D'ARTICLES DE DESSIN
pour Ingénieurs, Architectes et Ecoles Professionnelles

BOUCHERIE COOPÉRATIVE

Ménagères,

La Boucherie Coopérative a ouvert DEUX SUCCURSALES
de CHARCUTERIE, marchés de la Petite-Hollande et de Feltre.

Servez-vous à la BOUCHERIE COOPÉRATIVE, marchés de
Sainte-Lumine-de-Coutais.

- - AU LIT D'OR - -

- SOMMIERS, MATELAS -
EDREDONS, COUVRE-PIEDS

- SALLE A MANGER -
CHAMBRE A COUCHER

A. CATTIN

NANTES — 9, Rue Thiers, 9 — NANTES

Réfection de Matelas — Epuration par la Vapeur

Téléph. 134.47 SALONS SOURISSE, 21 RUE GUTENBERG R.C. Nantes 8744

MARIAGES - BANQUETS

SALLE DE FETE POUR CONCERTS, 600 personnes -:- Petits et Grands Salons

Matériels pour Buffets

Kermesses, Excursions, etc.

Cuisine Soignée

Service irréprochable

Consultez le livre de Menu -:- PRIX MODÉRÉS

CAFÉ DE TOULOUSE

10, Place du Commerce — NANTES

SALLES POUR SOCIÉTÉS

E. BOUCHERIE

DÉPÔT DE BAGAGES — Garage pour Cycles dans la Cour

Téléphone 118.32

R. C. 1.041

TRAVAILLEURS SYNDIQUES

Quelle amélioration peut vous apporter l'augmentation des salaires, si le coût de la vie augmente dans des proportions plus sensibles encore.

En cette circonstance, souvenez-vous que seule la Coopération est un moyen efficace pour limiter cette augmentation.

Adhérez à l'Union des Coopérateurs

ASSURANCE OUVRIÈRE

Contre l'Incendie

Fondée à Nantes en 1900

Siège Social à PARIS

3, Boulevard Beaumarchais

Situation de la Société au 31 Octobre 1925

Capitaux assurés	1.250 Millions de Francs
Portefeuille de cotisations à recevoir	3.500.000 Francs
Réserves et provisions diverses	330.000 Francs
Sociétaires	39.000.

L'Assurance Ouvrière est administrée et contrôlée par des Organisations
Ouvrières, COOPÉRATIVES et SYNDICATS.

Pour tous Renseignements :

S'adresser ou écrire au Camarade PÉNEAU, à la Bourse du Travail, à Nantes

CORRESPONDANT RÉGIONAL

Impressions en tous Genres

IMPRIMERIE OUVRIÈRE

26 bis, Rue Scribe et 1, Rue Lekain

ORGANISATIONS OUVRIÈRES :

Faites exécuter tous vos Imprimés à la Coopérative

PROPRIÉTÉ DES SYNDICATS